Castelnovimauriciennes & Castelnovimauriciens BULLETIN 2025



Sommaire

Mot du maire	4
Lauréats du concours d'écriture	5 à 7
La vie à Saint Maurice lès Châteauneuf	5
Un rêve	7
Informations sur la Mairie	8
Fleurissement	9
Petit marché	9
Commission sociale et colis des aînés	9
Réalisations des employés communaux	10
Démarches administratives	14
Tarifs communaux	16
Informations diverses	18
Etat civil	22
Syndicat des eaux	24
Spanc	25
Symisoa	26
PIMMS	27
Croix rouge	28
Association des conjoints	29
Activités professionnelles	30
Enfance – Ecole	32
Enfance – Centre de loisirs	34
Enfance – P'tits Loups	35
Enfance – Restaurant scolaire	36

Vie associative – Rêves d'Audrey	36
Vie associative – La Marmite	37
Vie associative – Club de l'amitié	38
Vie associative – Comité foire	39
Vie associative – ADMR	40
Vie associative – L'envol	41
Activités culturelles – Expos en Chœur	42
Activités culturelles – Esox Lucius	43
Activités culturelles – Arcane 17	44
Activités culturelles – Festival de Bourgogne du Sud	45
Activités culturelles – Bibliothèque	46
Activités culturelles – Mémoires brionnaises	47
Activités culturelles – Rassemblement des St Maurice	48
Activités culturelles – Rétro-club	49
Sports et loisirs – GRS	50
Sports et loisirs – Dun Sornin Chauffailles Brionnais Foot	51
Sports et loisirs – Pêche	52
Sports et loisirs – Chasse	52
Contacts des associations	53
Numéros utiles	54
Agenda des manifestations	56
Interro de fin de lecture	58

Magazine d'informations municipales Publication : Mairie de St Maurice-lès-Châteauneuf Directeur de publication : M. Chanut Jean-Luc, Maire Impression :Saint Rigaud Edition Crédit photo 1^{ère} de couverture : William Lecler Crédit photo 4^{ème} de couverture : Sophie Buisson

Le mot du maire

Le résultat des élections européennes n'ayant pas été celui qu'il attendait, le président de la République a décidé de dissoudre l'assemblée nationale, et les nouvelles élections ont amené une chambre ingouvernable. Le Premier Ministre nommé a eu le très grand mérite de mettre sur la place publique la situation financière réelle de la France, catastrophique, avec une dette de plus de 3 200 Milliards, et de proposer des mesures de redressement pour le budget 2025.

Ce qui n'est pas acceptable, ce sont les contraintes financières imposées aux collectivités. En effet, contrairement à l'État dont tous les budgets depuis 1974 ont été votés et réalisés en déficit, ceux des collectivités doivent être votés en équilibre, et il est interdit de recourir à l'emprunt pour financer les dépenses de fonctionnement. En conséquence, vouloir faire porter le déficit de l'État en partie par les collectivités est une manœuvre à la fois basée sur un mensonge et malhonnête.

Les conséquences des mesures en cours de décision seront importantes sur le budget 2025 des communes, et Saint Maurice ne fait pas exception : réduction du taux du Fonds de Compensation de la TVA, non revalorisation de la Dotation Globale de Fonctionnement, diminution importante des subventions d'investissement, augmentation des charges sociales sur les salaires.

Il est facile de comprendre que si les dépenses imposées augmentent et les recettes diminuent, la commune ne pourra plus faire face à toutes ses dépenses habituelles, et qu'il faudra faire des choix sur les postes non obligatoires. Les décisions seront prises lors du vote du budget en mars. De même, les investissements indispensables telle la réhabilitation du foyer rural ne peut qu'être reportée sine die.

Un autre sujet de préoccupation pour 2025 porte sur l'école. A ce jour, les prévisions d'effectif sont de 76 élèves, ce qui ne justifie plus le maintien de 4 classes puisque l'effectif doit être au minimum de 80 élèves. Dans le contexte actuel de recherche d'économie, l'État pourrait supprimer une classe. La question est : où trouver au moins 4 élèves supplémentaires.

Nous avons la chance d'avoir une école qui fonctionne bien et qui participe activement à la vie de la commune, en particulier lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre grâce à l'action des enseignants, et ces participations sont très appréciées par la population et l'Association des Anciens Combattants. Il serait dommage de voir l'école perdre une partie de son activité.



Le bulletin que vous avez entre les mains présente les activités des nombreuses associations qui participent à la vie de la commune. Toutes ces associations sont animées par des bénévoles, et sont toutes en recherche à la fois de nouveaux adhérents, mais aussi de bénévoles qui veulent s'engager un peu ou beaucoup pour participer à leur vie. Si vous avez envie de mieux les connaître, n'hésitez pas à vous manifester auprès des membres ou des responsables dont la liste est établie en fin de bulletin. Nul doute que vous serez bien accueillis et peut être rapidement mis au travail.

L'année 2025 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Nous devons cependant, chacun à notre niveau, œuvrer pour que notre commune continue d'être agréable à vivre. Les conseillers municipaux et moi-même continuerons nos engagements dans ce sens.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et le maximum de joie pour 2025.

Jean-Luc CHANUT Maire de Saint Maurice lès Châteauneuf

La Vie à St Maurice-lès-Châteauneuf

Saint-Maurice lès Châteauneuf est un petit village bien agréable, situé au bord de la rivière du Sornin, en Bourgogne du Sud, l'ancien Comté du Charolais, cher à Charles le Téméraire, le dernier des ducs de Bourgogne, zone frontière avec le Royaume de France, son grand ennemi. Il faut évoquer en même temps le village de Châteauneuf, relié par le pont, haut-lieu historique avec une histoire commune. On ne s'étonnera donc pas que cette zone soit le théâtre à une époque longue, de querelles belliqueuses et de nombreuses batailles entre les Armagnacs et les Bourguignons.

Si l'on remonte à la Préhistoire, on va trouver les traces du passage des hommes, avec pierres taillées et silex ; puis, plus tard, à l'époque de la conquête de la Gaule, les Romains vont s'y installer.

La position de carrefour à des axes importants va favoriser l'installation de populations. Vont suivre des constructions fortifiées qui participeront à la défense en ces temps troublés. Une vie administrative s'y organisera. Tout au long de l'histoire, ces éléments permettront une activité économique qui se développera sur ce territoire, avec le défrichage des parties boisées, la proximité de l'eau se prêtera au développement de la culture, avec d'excellents pâturages, qui encore de nos jours font la richesse des exploitations. L'essor industriel apportera au XIXe siècle le tissage et la métallurgie dans les centres proches, et qui fourniront à la population un travail bienvenu.

En parallèle, l'exploitation de carrières de calcaire de bonne qualité, puis de granit, occupèrent une main d'œuvre conséquente et permit l'installation de beaucoup de familles. On leur doit, pour le calcaire, des ouvrages prestigieux comme le pont du Coteau, sur la Loire, ou pour le granit, le monument de l'Hôtel des Postes à Berne.

Des carrières d'argile, également alimentèrent plusieurs tuileries et briqueteries, puis firent l'objet d'un commerce conséquent pour des faïenceries proches ou plus lointaines.

Les moyens de transport favorisés par la position géographique, puis l'arrivée du chemin de fer contribueront à une expansion économique importante et diversifiée, permettant l'installation d'artisans et de commerçants, qui encore de nos jours, perdurent et sont d'un grand service pour la population.

Le tourisme sera un appoint aussi, nos contrées sont fort prisées, le village est sur le circuit des églises romanes du Brionnais, nos paysages, nos grands prés bien verts, garnis de bovins blancs, les sentiers de randonnée, fréquentés régulièrement. Beaucoup de bâtiments anciens, de qualité, avec le fleuron du patrimoine du village, l'ancienne église du XIIe, conservée en partie, classée monument historique, entourée de son cimetière, et qui sert d'écrin tout l'été, à des expositions d'artistes diversifiés.

On peut penser que la paroisse est antérieure, le vocable de Saint-Maurice, martyr du IIIe siècle, était fréquemment donné aux alentours du Ve siècle. Elle regroupait la population des champs, en appoint à la population des villes, de sa prestigieuse voisine Châteauneuf.

De nombreux hameaux émaillent le territoire communal, les noms pour certains, amusants, pouvant remonter à l'époque de la Gaule. Citons-en quelques-uns : La Froidelière, témoignage d'un endroit froid ; Les Ecorchets, qui nous ramènent sans doute à la sinistre période des écorcheurs, ces guerriers désoeuvrés à la fin de la guerre de Cent Ans étaient restés dans la contrée, et pillaient et rançonnaient les habitants. Cet endroit était un lieu de passage très utilisé, le chemin actuel, peu fréquenté, constituait à cette époque un axe important ; La Vigne, dénomination récente, en raison de son versant bien exposé, planté de vignes autrefois. Le Bois du Moulin évoque une zone boisée, autour d'un plan d'eau, alimenté par les sources, dont les Romains avaient déjà su tirer partie. On avait dans ce secteur des constructions fortifiées, près du château seigneurial, et nul doute qu'on avait installé un moulin. Pour le

Pâquier des Hattes, le nom viendrait de pacage, le pré où paissent des animaux, bien sûr, et le terme des Hattes, signifierait la discorde ; peut-être un lieu qui aurait fait l'objet de querelles. Proche de la route de Chassigny, en limite de Tancon, on trouve Planche qui Brue, cela viendrait d'un précédent pont de planches sommaires, enjambant la rivière de Mussy et qui, mal assemblées, faisaient du bruit à chaque passage ; en patois, les Anciens disaient : "Piantse que bue", le nom est resté même après l'édification d'un ouvrage plus sûr.

D'autres noms, pittoresques aussi, sans trop que l'on sache pourquoi : Avignon, Verseaux, la Canarderie, le Bois de la Grange, les Petites Avaises, celui-ci se rattache à la forêt d'Avaize, région boisée importante à une époque reculée ; Ragot, qui évoque des petits marcassins, la Tour, qui évoque sans doute une fortification ; les Tuileries, en raison de ce qu'on y fabriquait ; l'Étang Ray, retenue d'eau au confluent du Mussy et du Sornin ? La Violetterie, charmant ; Cérizé ; la Chenauderie.

La guerre de 1914-18 fut un tournant dans nos campagnes. Elle causa une hécatombe, parmi les jeunes gens du village, et apporta une grande évolution des mentalités. La période 1939-45, où l'on se trouvait en zone libre, fut plus clémente pour notre population, même si l'on dénombre trop de morts et de prisonniers.

Après cette période passée, arrivera la mécanisation des exploitations agricoles, on trouvera du travail dans les usines proches. Puis ce fut un confort colossal dans les foyers, avec l'arrivée de l'eau potable au robinet, grâce à la clairvoyance et la ténacité d'élus, comme Philibert Lombard, maire de St Maurice, qui prenant conscience de la richesse des sources du Bois de Moulin, organisera le captage puis la distribution dans les villages du secteur. Puis d'importants travaux se poursuivirent, avec notamment une usine de traitement avec un procédé innovant. Ce fut une énorme avancée, pour amener le confort dans les habitations, permettre aux jeunes foyers de s'installer, et faciliter le travail des agriculteurs, avec l'abreuvement des animaux.

Aujourd'hui les castelnovimauriciens et castelnovimauriciennes, comme on dénomme les habitants de St Maurice-lès-Châteauneuf, se trouvent bien, dans un village dynamique, riche en associations, riche de son école et de sa jeunesse, riche de son tissu économique trouvant sur place, ce qui est nécessaire à la vie de tous les jours, proches de villes commerçantes, un équipement de santé avec médecin et infirmières, des services permettant le maintien à domicile, et puis un EHPAD à taille humaine, dans un bel environnement, où nos Anciens vivent des jours heureux entourés d'un personnel dévoué.

Ces dernières années, on a vu s'y installer de jeunes foyers, pouvant travailler dans le secteur proche. De fait, des constructions nouvelles et des réhabilitations d'anciens bâtiments ont vu le jour, et représentent un bâti de qualité dans le paysage verdoyant.

Cette qualité de vie que nous envient beaucoup de citadins, est à préserver, et constituera un atout pour les années à venir. Y sommes-nous heureux ? Qu'est-ce que le bonheur ? sinon profiter des petites choses toutes simples de la vie, savoir s'accommoder de ce que l'on a, la richesse de la santé, d'une famille, des amis, dans un environnement encore sain.

Auguste Lavenir
Lauréat du concours d'écriture 2024 - Catégorie Adultes

LA VIE A SAINT MAURICE...

Un rêve



Il y a quelques années, je suis allé me balader vers l'ancienne voie de chemin de fer, dans

un petit coin de St Maurice, pas très loin de chez mes grandsparents... J'ai été surpris



de voir encore des vestiges : d'anciens ponts magnifiquement réalisés en granite et même des

balustrades en métal qui ont résistées au temps... Bref, c'était magnifique!



Cette nuit-là, j'ai rêvé de cette fameuse voie de chemin de fer. J'ai entendu l'agitation de la gare de marchandise (le foyer rural maintenant), les allées et venues des passagers (salle d'exposition

Esox Lucius), les sifflements du train qui va bientôt partir... Tiens ! J'ai pris le train ! J'ai vu la gare s'éloigner, j'ai quitté le bourg de St Maurice ... Puis le train est rentré dans la campagne, il a pris de la vitesse : ça fume ! D'un côté, c'est le Sornin, de l'autre, les prés et les vaches... Comme ça, je suis allé jusqu'à La Clayette. Puis, je me suis imaginé revenir à St Maurice à vélo, refaire le même chemin, mais, sur une voie verte... Même paysage, sans le bruit de la locomotive... Enfin, comme ça, je suis arrivé jusque dans mon lit où je me suis réveillé, émerveillé...



Ensuite, j'ai cherché des informations sur cette ligne. Elle a été inaugurée en 1888 et a terminé son service en 1970...

Maxime Deschamps

Date d'édition : vacances de Pâques 2020

Lauréat du concours d'écriture 2024 - Catégorie Jeunes

Informations sur la Mairie

La Mairie



Horaires d'ouverture

Le Mardi	de 9h00 à 12h00
Le Jeudi	.de 9h00 à 12h00
Le Vendredi	de 14h00 à 18h00



<u>NB</u>: Il est possible de prendre RDV avec le Maire et/ou la secrétaire de Mairie en dehors des horaires d'ouverture.

Contact

Tél: 03.85.26.22.73

Monsieur Le Maire: 06.76.79.47.77

Mail: mairie@st-maurice.fr

Site internet: https://www.st-maurice.fr/

Le personnel communal

Nom	Prénom	Fonctions	QUOTITE DE TRAVAIL
CHETAIL	Anne-Marie	Agent technique affecté à l'école, surveillance de cantine, garderie	Temps non complet
CHETAILLE	Laurence	Agent technique principalement affecté à la cantine, garderie du matin, bus du matin, divers travaux	Temps complet
GAY	Bruno	Agent technique affecté à la voirie, assainissement, espaces verts, bâtiments communaux	Temps complet
NOBLET	Katia	ATSEM, surveillance de cantine, garderie	Temps non complet
PERRET	Brigitte	Agent technique principalement affecté au nettoyage de tous les bâtiments communaux, bus scolaire le soir	Temps non complet
BONNETAIN	Ingrid	Secrétaire Générale de mairie : accueil, urbanisme, gestion administrative du personnel, gestion site internet, Panneau Pocket, Facebook	Temps complet

Fleurissement 2024

Plants de géranium, bégonias, coléus ont retrouvé les vivaces bien enracinées.

Les bégonias ont quand même la palme des plus beaux plants et nos potées font l'admiration de tous, le broyat limite toujours le nettoyage des plantations.

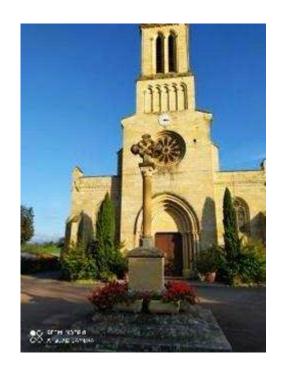
C'est la butte vers le point propre qui nous donne du fil à retordre, on va laisser le travail aux personnes compétentes.

La gestion de l'eau a encore une fois été parfaite et cet été pluvieux a quelque peu soulagé chacun des corvées d'arrosage.

Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité. Si vous désirez vous investir bénévolement, contactez-moi au 06 60 73 19 26.

Merci à tous, Michelle Corre.





Le petit marché

Le petit marché s'installe les jeudis depuis 4 ans sur la place vers le tennis, de mi-avril à fin octobre. Cette année, on a pu s'y servir en boucherie, charcuterie, pain, légumes ; fromages et fleurs.

Nouveauté : le boucher charcutier continue de venir régulièrement tous les jeudis.

Espérons qu'il sera peut-être rejoint par d'autres commerçants. Et ce, en attendant le printemps où tout ce petit monde reviendra.

Contactez la mairie si vous désirez vendre vos productions, l'emplacement est gratuit.

Commission sociale colis des aînés

En soutien aux ainés, la mairie, en lien avec la commission d'action sociale, a décidé cette année de proposer des colis de Noël à toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune.



RÉALISATIONS DES AGENTS MUNICIPAUX

Travaux dans les toilettes de l'école, pour respecter l'intimité des élèves





Aménagement pour changer les plus petits





Aménagement de rangements dans le dortoir





- Recharge et pose de glissière pour évacuation des eaux pluviales
 - O Chemin de la Planche qui Brue
 - Chemin du Tailleur





Rafraichissement de la cuisine du logement du rez de chaussée de l'école





- Redressement et réfection du panneau La Tour





- Remise en fonction de la petite fontaine entre le tennis et le foyer rural





- Réalisation d'une plateforme pour les déchets verts du cimetière



RECENSEMENT CITOYEN EN LIGNE

Plus simple et plus rapide









URBANISME



Pour réaliser vos démarches d'urbanisme en version papier,

- Téléchargez les formulaires sur le site internet de la commune :

<u>www.st-maurice.fr/vos-demarches/urbanisme/demarches-d-urbanisme/</u> ou passez en mairie le récupérer.

- Remplissez le Cerfa nécessaire selon la nature de vos travaux avec toutes les pièces à joindre.
- Déposez votre dossier complet en mairie pour qu'il soit enregistré et transmis au PETR charolais-Brionnais pour instruction.





DEPOT DU DOSSIER D'URBANISME LIGNE

Plus simple et plus rapide



Pour réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne. RDV sur le site suivant :



<u>www.charolais-brionnais.fr/guichet-unique.html</u> Le dossier est transmis directement à tous les services concernés et vous serez informés par mail à chaque étape de l'instruction.

ZOOM SUR

LE PERMIS DE CONSTRUIRE ET LA DECLARATION PREALABLE



TARIFS COMMUNAUX 2025

LOCATION SALLES

FOYER RURAL / SALLE DES FÊTES (petite et grande salles) Pour toute location : charges en plus avec relevé aux compteurs

ASSOCIATIONS	
Associations communales ou intercommunales et école Uniquement pour les associations communales : Gratuité pour 2 location ensuite à partir de la 3ème location le tarif sera de 50€	s sur l'année et
♦ Réunions, Assemblées Générales, toutes manifestations des écoles de la	gratuit
commune, repas des anciens, réunions de quartier, manifestations à but non lucratif	
♦ Manifestations à but lucratif, séances	100 €
♦ Bals privés	100 €
♦ Bals des classes privés ou banquets de conscrits	100 €
♦ Cours de gym du GRS à l'année au foyer rural	100 € forfait annuel
Associations extérieures à la commune	
♦ Séances	150 €
♦ Bals privés	300 €
♦ Banquets privés ou banquets de conscrits	300 €
♦ Comités d'entreprise	120 €
PARTICULIERS	
Particuliers de la commune	
♦3 jours (mariage)	120 €
♦ Soirée et dimanche (week-end)	80 €
Particuliers extérieurs à la commune	
♦ 3 jours (mariage)	420 €
♦ Soirée et dimanche (week-end)	250 €
CAUTIONS	
♦ Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de	500 €
<u>détérioration de la salle et du matériel</u> (à remettre à la remise des clés)	
♦ Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas <u>de</u>	150 €
non remise en état de propreté de la salle (à remettre à la remise des clés)	
SALLE DE RÉUNION exclusivement pour les associations et particuliers of	
♦ Location salle de réunion derrière la mairie + cantine	Eté 60 € Hiver 80 €
♦ Caution	350 €
♦ Club de l'amitié (forfait annuel pour la salle de réunion)	100 € forfait annuel
♦ L'Association « La Marmite » possède un forfait annuel qui donne lieu à un accès illimité à toutes les salles de la commune	1 300 € forfait annue
♦ Forfait ménage pour le Foyer Rural	150 €
♦ Forfait ménage pour la salle derrière la Mairie	70 €

LOCATION DE PETIT MATÉRIEL		
♦Tables	3.80 € l'unité	
♦ Tabourets ou chaises	0.20 € l'unité	
♦ Barrières hors commune	2 € l'unité	
♦ Barrières Associations communales	gratuit	

CHARGES RELEVÉES AUX COMPTEURS		
♦Gaz	0.40 € /m3	
♦ Fioul	1.50 € / litre	
♦ Électricité	0.50 € / kw	

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
♦ Occupation de 3 jours consécutifs maximum	50 €	
♦ Occupation prolongée au-delà de 3 jours	20 € / jour	

GARDERIE PÉRISCOLAIRE	
 ♦ Garderie périscolaire Règlement par le biais de cartes d'abonnement à acheter au préalable au secrétariat de la mairie 	10 cases x 30 min 6 € 30 cases x 30 min 15 € 50 cases x 50 min 24 €

CIMETIÈRE COMMUNAL	
CONCESSION	
◆ Trentenaire	120 € /m²
♦ Cinquantenaire	200 € / m²
COLUMBARIUM	
♦ Case 30 ans	450 €
♦ Case 50 ans	750 €
◆ Dispersion des cendres dans le puit à cendres	gratuit
CAVEAU	
♦ Caveau d'attente durant 6 jours maximum	gratuit
♦ Caveau d'attente plus de 6 jours	50 € / jour

ASSAINISSEMENT	
◆ Taxe de raccordement au réseau assainissement (tout à l'égout)	2 500 €
♦ Redevance assainissement	1.65 € / m ³
♦ Montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif	0.08 € / m3

Informations diverses

Nuisances sonores

Les appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Élagage

L'élagage est important dans nos petits chemins ruraux. Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation des chemins ruraux, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb de ces voies et les haies conduites de manière que leurs développements ne fassent pas saillie du côté où passe le public.

Lorsqu'il existe un danger pour la circulation, par exemple des branches pouvant endommager les véhicules circulant sur la chaussée, la mairie peut procéder à un élagage d'office aux frais du propriétaire.

Le brûlages des déchets verts est interdit



(Cf. arrêté préfectoral en date du 12 juillet 2023)

Pour plus d'informations, flashez ce QR code



Réglementation en matière d'animaux

Nuisances sonores des animaux :



Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Propriétaires de chiens dangereux :

Conformément à la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégories doivent suivre une formation obligatoire afin d'obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation d'aptitude, valable 5 ans, est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention pour les chiens dits dangereux.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de mairie.

Divagation d'animaux :

La divagation d'animaux est interdite par l'article L 211-19-1 du Code Rural : « Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Les animaux domestiques en particulier les chiens doivent être obligatoirement pucés.

Le Maire dispose d'un pouvoir de police spéciale en matière de divagation d'animaux. En effet, l'article L.211-22 du Code Rural précise que « Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats ».

Convention avec la SPA du Roannais :

C'est pourquoi la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf a adhéré à la SPA du Roannais pour la gestion des chiens errants. Ceux-ci doivent être signalés en mairie et cette dernière se chargera de les emmener à la SPA du Roannais.

Déjections canines :

Les déjections canines sont malheureusement de plus en plus nombreuses dans le bourg de la commune (derrière l'église, dans le secteur du foyer rural et du terrain de tennis et aux alentours de la Maison des P'tits Loups / agorespace / aire de loisirs).

Ramasser les déjections de son animal : un geste civique simple à pratiquer au quotidien pour qu'il ne soit pas "un gêneur" pour les autres. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.

Il est désagréable de se promener en ville en réalisant un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds allègrement laissés par nos amis les chiens, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections.

Loin de vouloir brimer ces canidés dans cet acte inné et institué par Dame nature, il s'agit plutôt d'éduquer leurs propriétaires à un geste civique, simple mais efficace, consistant à ramasser les crottes de leurs chiens. Pour cela, une feuille de papier journal ou un simple sac en plastique suffit. Sans vouloir minimiser l'aspect visuel et olfactif des crottes de chiens, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent provoquer des glissades, des chutes accidentelles et polluer potentiellement par des microbes les aires de jeux des enfants.

Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie !

En cas de frelons, guêpes ... quelques solutions







État civil 2024

Nous leur souhaitons la Bienvenue













Its se sont Unis



Ils nous ont quittés

Mme LEGROS Marie-Antoinette Veuve HIENL décédée à Saint-Maurice le 04 février

Mme CHAUMAT Jocelyne décédée à Mâcon le 17 mars

M. BALANDRAS décédé à Roanne le 24 juillet

Mme BERTHELOT Marquerite Veuve LABROSSE décédée à Saint-Maurice le 30 juillet

Mme CHASSIGNOLLE Claudia Veuve VERCHERE décédée à Saint-Maurice le 07 août

Mme TURIN Andrée Veuve VALORGE décédée à Saint-Maurice le 26 août

Mme CRETIN Yvonne Veuve VIOLLET décédée à Saint-Maurice le 04 septembre

M. JOLIVET René décédé à Roanne le 07 novembre

Mme RENON Aimée Veuve DEMURGER décédée à Saint-Maurice le 13 novembre

Mme ROY Elise Veuve LAROCHE décédée à Saint-Maurice le 03 décembre

COMMUNIQUÉ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLÉE DU SORNIN

« Le Syndicat des eaux du Sornin va augmenter légèrement ses tarifs »

Fondé en 1956 et regroupant 23 communes du sud Brionnais et de la Loire, le SIEV (Syndicat Intercommunal des eaux de la vallée) du Sornin a tenu son assemblée générale dernièrement. Une hausse des tarifs de 3% a été votée afin de pouvoir continuer à fournir une eau potable de qualité aux 11 000 habitants desservis.

C'est un petit syndicat des eaux un peu atypique car à cheval sur 4 intercommunalités (Semur-en-Brionnais, Marcigny, Brionnais Sud Bourgogne, Charlieu-Belmont). Doté de 4 sites de production, 11 réservoirs et 674 km de réseaux, le SIEV du Sornin produit et distribue l'eau potable à près de 11 000 habitants de 23 communes. S'il a confié la gestion du service à Veolia dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, le syndicat assure les travaux de suivi sur l'ensemble du génie civil, les réparations de cuves, les renouvellements de réseau, et toutes les mises en conformité exigée par l'État : « Nous investissons environ 800 000 € HT de travaux par an dans le renouvellement de conduites, précise l'Iguerandaise Isabelle Lagoutte, présidente depuis 2014. Si on voulait renouveler notre réseau en totalité, on aurait besoin de 100 ans ».

Hausse de 3%.

Réunis en assemblée générale le 9 octobre, les délégués (2 par communes) ont décidé de voter une augmentation des tarifs de 3%. Un pourcentage qui peut sembler important mais que la présidente tient à contextualiser, relativiser, et expliquer. « Pour une consommation de 90m³, cela représente environ 4.50 € par an. En 2023, les gens ont consommé 820 000 m³, soit 20 000 m³ de moins que l'année précédente. C'est bien ça veut dire qu'il y a une vraie prise de conscience mais, dans le même temps, moins les gens consomment, moins le syndicat a d'argent pour faire des travaux. C'est pour ça que nous sommes obligés d'augmenter un peu le prix malgré tout. Car même si nous faisons plutôt partie des bons élèves avec un rendement de 82%, il faut continuer de lutter contre les fuites et de rénover le réseau pour perdre le moins d'eau possible ».

Surveiller les fuites.

À ce sujet, Isabelle Lagoutte rappelle aux usagers qu'ils sont responsables de leur compteur et doivent donc le surveiller. « On ferme tous les robinets, on va regarder le compteur et on voit si ça tourne encore ou pas. » Pour justifier cette légère hausse, elle ajoute qu'en plus des canalisations, le syndicat doit également assurer l'entretien de l'ensemble de bâtiments, que ce soit les sites de production ou les réservoirs. Et alors que la problématique de l'eau s'annonce déjà comme un enjeu essentiel des décennies à venir avec le changement climatique, les délégués du syndicat de ce petit syndicat qui compte un seul salarié appellent les consommateurs à faire preuve de compréhension. « Le prix de l'eau n'a pas fini d'augmenter mais ça ne peut pas être autrement car ça reste une ressource essentielle, conclut la vice-présidente Céline Dechavanne. Et les subventions ne vont malheureusement pas en augmentant... ».

Parution d'un article dans le journal de Saône-et-Loire le jeudi 24 octobre 2024 de M. Emmanuel Daligand



CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien!!... mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 30 € par an soit 7090 assainissements autonomes (12 700 habitants).

A quoi servent ces 30 € annuel?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)
- conseiller sur les différentes filières
- aider en cas de litiges
- aider en cas de vente de propriété
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Ce service est assuré par trois techniciens et une secrétaire et génère 190 000€ de recette servant uniquement à son fonctionnement.

En 2021, 60% des ANC étaient conformes En 2022, 67,7% des ANC sont conformes

En 2024, le service s'attachera à rechercher activement les habitants qui avaient des travaux à réaliser sous un an et ceux dont la pollution est avérée.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver!

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés!
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux salies avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

Isabelle LAGOUTTE Présidente du Spanc du Brionnais

SPANC du BRIONNAIS 39 Grande Rue 71340 IGUERANDE Tél: 03.85.25.94.20

Mail: spancdubrionnais@orange.fr

Horaires

Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h à 13h

Sornin-Jarnossin

Au FIL de l'EAU







Ue périmètre du SYMISOA s'élargit en 2025



A la demande des communautés de communes de Charlieu Belmont, Semur en Brionnais et Marcigny, le Syndicat Mixte du Sornin et de ses affluents (SYMISOA) élargit au 1er janvier 2025 son périmètre pour intégrer le Jarnossin et les petits affluents de la Loire au nord jusqu'au Merdasson qui traverse Marcigny.

Le syndicat devient « SYMISOA, ÉPAGE Sornin Jarnossin et affluents de la Loire ».

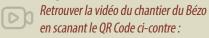
(ÉPAGE = Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Stratégie du nouveau contrat de rivière 2024-2029

Travaux réalisés en 2024

Sur le Sornin

> Fin des travaux sur le Bézo à Charlieu (plantations, aménagement du sentier découverte).





- > Entretien des rivières, avec des travaux conséquents suite à l'épisode de tempête de juillet 2024 dans le secteur de La Clayette.
- > Pose de clôtures, abreuvoirs et passerelles sur les Equetteries entre St Denis de Cabanne et St Bonnet de Cray.

Sur le Jarnossin

- > Pose de clôtures, abreuvoirs et plantations sur le Jarnossin à Coutouvre et Boyer.
- > Restauration de la continuité écologique du ruisseau du Tesche (remplacement de buses infranchissables par un pont cadre sans fond) sur la commune de Coutouvre.

En chantier en 2025

Sur le Sornin et Jarnossin

- > Travaux d'entretien et poursuite des aménagements pour restaurer la ripisylve sur les Equetteries et le
- > Programme d'animations scolaires du CP au CM2.





Ressource quantitative

Suivi des débits des rivières et définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique par la démarche Eau'Défi, maîtrise des prélèvements des collectivités, réduction de l'impact des activités agricoles sur la ressource en eau, travail sur les haies et les mares, élaboration d'une stratégie de gestion des plans d'eau.

Inondations

Entretien des cours d'eau, restauration de la ripisylve, préservation des zones humides et des zones d'expansion de crues, surveillance des points sensibles, étude de faisabilité pour la réduction de l'impact de la RD4 à Charlieu.



Qualité de l'eau

Réduction des pollutions issues des collectivités (suivi assainissement, accompagnement zéro phyto...) et d'origine agricole (mise en défens et gestion des points d'abreuvement).



Milieux aquatiques

Entretien des rivières, poursuite de la restauration de la ripisylve, rétablissement de la continuité écologique, préservation des zones humides...



Animation Communication

Communication ciblée selon les publics et les thématiques à enjeux (ressource, ripisylve, zones humides), programme de sensibilisation des scolaires, réflexion sur une stratégie d'acquisition foncière.











PIMMS MÉDIATION

C'EST QUOI?



DES SERVICES UTILES POUR VOUS!

Pimms Médiation c'est:

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein duquel les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, vous facilitent l'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne.



France Travail, CAF, CPAM, Impôts, MSA, Retraites, Point Justice... EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis

Retraite: Point sur la carrière, Constitution de dossiers,

Demande réversion, Compte en ligne,

Point Conseil Budget: Gestion du budget familial avec conseils...

Médiation, soutien aux agriculteurs.

En un seul rendez-vous, le Médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour!

Un problème ? Une question ? Venez au PIMMS !

Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne) Services Photocopie, Accès libre à **Internet***

Démarche adressage

MDPH

Recherche d'un emploi









CESU

Démarches ANTS

Démarches Finances
Publiques

Nos Sites:

La Clayette, Châteauneuf, Chauffailles, Coublanc, Issy-l'Evêque, Marcigny, Melay, Digoin, Le Grand Charolais St-Bonnet-de-Joux, St-Christophe-en-Brionnais, Amplepuis, Cours, Haute Vallée d'Azergues.





















































<u>Horaires d'ouverture</u> : Du Lundi au Samedi : 9h30-12h chauffailles@pimmsmediation.fr

03 85 28 24 88

* Voir conditions au PIMMS



UNITE LOCALE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY 2 bis, Chemin de Beuillon- 71800 LA CLAYETTE

Avec 75 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- <u>FORMATION</u>: Les formateurs proposent: Initiation aux Premiers Secours -Prévention Secours Civique -Gestes Qui Sauvent -Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson Formation à destination des jeunes publics Initiation aux Premiers Secours Eveil (de 3 à 5 ans) Enfants (de 6 à 8 ans) -Juniors (9 à 11 ans).
- <u>SECOURISME</u>: 15 secouristes en fin d'année 2024. A la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.
- <u>CATASTROPHES</u>: (en cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc...) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.
- AIDES FINANCIERES par l'intermédiaire des CLAF (Commission Locale Aides Financières) qui ont lieu à Chauffailles - La Clayette et Marcigny
- <u>VISITES</u>: Des animations ont lieu régulièrement à la RPA de Marcigny et dans les EHPAD de La Clayette Marcigny et Semur en Brionnais. Un projet est en cours sur Chauffailles. Ces activités doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.
- <u>Aux BOUTIQUES</u>: A prix très modiques vous pouvez acheter : vêtements -chaussures linge de maison etc à:
- -<u>La Clayette au 2bis, chemin de Beuillon</u>: ouvert mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 9h à 11h30. Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.

<u>Chauffailles au 6, rue du 8 mai</u> : ouvert mercredi de 14h à 17h- vendredi et samedi de 9h à 12h. Ces boutiques sont **OUVERTES A TOUS**

Pour tous renseignements vous pouvez joindre:

Mme Nicole TEILLARD, Présidente : 06 17 90 60 19

Responsable <u>Urgence et postes de secours</u>: Séverine MICHAUD: 06 62 35 89 90

« <u>formation</u>: Michèle BASSET: 06 88 11 24 45

Des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge :

Théâtre à Chauffailles : 4 et 5 janvier 2025

Théâtre à St Christophe en Brionnais : 9 mars 2025

Loto à Marcigny : 5 octobre 2025 Quête Nationale au printemps 2025

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

ASSOCIATION DES CONJOINTS – FAVEC 71 Face au veuvage ensemble Continuons Secteur La Clayette / Chauffailles

Nous sommes une association présente dans votre secteur, qui permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer... En 2024 nos rencontres ont commencé :

- Samedi 3 février 50 personnes ont participé à l'Assemblée Statutaire à La Clayette suivi d'un repas salle Briant.
- Samedi 30 mars 80 personnes du département se sont réunies pour l'Assemblée Générale Départementale à Saint Bonnet de Vieille Vigne. Réunion le matin avec le président national suivi du déjeuner au domaine des Marquerites à Baron.
- Samedi 20 avril 20 personnes se sont retrouvées pour une sortie en bus pour Holiday On Ice à Lyon.





- Samedi 6 juillet 35 personnes venues de la région, Mâcon, Digoin...se sont retrouvées pour une rencontre amicale à Gibles au foyer : petite marche dans le village ou jeux de cartes puis déjeuner à la Guinclette vers le lac de La Clayette pour déguster une bonne friture et retour aux jeux pour terminer la journée.
- Vendredi 19 juillet 38 personnes ont participé à une journée visite du musée à Palinges, déjeuner à l'auberge de Digoine et visite du Château.
- Mardi 17 septembre 48 personnes ont pris le bus pour le grand voyage départemental destination l'Italie en Toscane: visite de Florence, Sienne, Lucques, Carrare....
- Dimanche 10 novembre un loto pour tout public à la salle de La Clayette
- Lundi 11 novembre un concours de manille à la salle de La Clayette.
- Vendredi 22 novembre retrouvailles des bus Michel au scarabée à Roanne pour une journée spectacle, déjeuner et danses
- En décembre un déjeuner dans la région pour terminer l'année.



D'octobre à avril :

- initiation à la danse en ligne à la salle du foyer à Gibles les jeudis soir : de 17h30 à 18h30 pour le premier cours conseillers aux débutants de 18h45 à 20h15 le deuxième cours.
- rencontre d'amitié salle de la République à Chauffailles tous les troisièmes lundis du mois de 14h30 à 18h : manille, tarot, scrabble, jeux de société, petite marche...

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances.

En 2025 de nouvelles rencontres seront au programme ainsi qu'un voyage...

Une adhésion est demandée une fois par an. (28€)

Renseignements : Mme COPIER Jocelyne 19 Route de Montmelard 71800 GIBLES

Tel: 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09 Mail: copier.jocelyne@orange.fr

Activités professionnelles de mon village d'après les informations reçues en mairie

LES COMMERCES		
Épicerie la Manaem : Maryse FONTAINE	09 77 32 46 16	
Le Bistrot : bar, restaurant, pizzéria Loïc MITHRIDATE et Jenny JAMMET	03 85 84 83 51 06 40 45 43 31	
Coiffure à domicile - Karine DAUBOURG	06 63 18 05 94	
Viviane Coiffure - Viviane COPIER	03 85 26 24 75	

LES ARTISANS ET SOCIÉTÉS	
ALHENA : DESCHAMPS Frédéric Solaire photovoltaique	03 85 26 22 14- contact@alhena-net.com
Ets. BASSEUIL SARL : Plomberie -Chauffage - Sanitaire BASSEUIL Philippe	03 85 26 20 48 ets.basseuil@gmail.com
BATIMONTAGE : Bardage – Couverture – Photovoltaïque – Désamiantage	03 85 26 52 30
Sciage EURL DESBOIS Vincent	06 69 13 15 31 vd.sciage@gmail.com
SARL CALTOP et C.C.M. Construction Autres bâtiments	03 85 26 52 30
SARL CSPE: Test d'étanchéité de l'air (RT 2012) – Diagnostic PPRT - Coordination SPS – Thermographie – Formations Bâtiment (FFE Bât / PraxiBât) – Formations CACES – Vérifications d'engins Catherine PELLADEAU & Hervé BARRAS	03 85 70 42 17 06 01 78 25 88 Fax : 09 70 63 06 87 cpelladeau@cspe-net.com
BOYER Serge : Maçon du bâti ancien	06 06 64 79 51
LACARELLE Julien : Maçonnerie	06 62 94 88 63 julien.lacarelle71@gmail.com
LAURENT Renaud : Plâtrier – peintre – plaquiste Isolation – faïence – ragréage	06 80 17 28 38 renaudlaurent71740@gmail.com
MULTIGOSERVICES : Homme toutes mains GUILLOTON Olivier	06 61 98 68 12 multigoservices@gmail.com
MA2C : Maîtrise d'œuvre, conception, fabrication, pose ossature bois charpente-couverture plomberie chauffage	06 74 73 80 33 06 33 30 45 00 etudes@maison-ac.com

LES SERVICES	
Mairie	03 85 26 22 73 mairie@st-maurice.fr
EHPAD (Maison de Retraite) « Le Colombier »	03 85 26 21 97 maisonderetraitelecolombier@ wanadoo.fr
Docteur VIOLON	03 85 26 23 47
Cabinet d'infirmières Véronique LARDET - Marie-Ange DELORME	03 85 26 24 50
A.D.M.R.	03 85 26 23 49
ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS :	
Christine et Jean Denis ESTÈVE 65 route de Chassigny	09 84 34 48 78
Coralie VACHERON 307 Route de Marcigny	06 59 09 57 21
École communale "la petite trousse"	03 85 26 22 07 0710817c@ac-dijon.fr
La Marmite – Centre de loisirs	lamarmite.plouf@gmail.com
Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne	03 85 26 21 92 06 79 08 72 76 bibliotheque.stmaurice71@orang e.fr
Esprit Forme 71: Erika BADIN	06 65 15 03 25 espritforme71@gmail.com
Sophie BOYER : Naturopathe	07 70 66 38 65 sophieboyernaturo@gmail.com
Corinne JONON : Médiatrice Familiale-Assistante sociale	07 72 07 87 76
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin	03 85 26 21 61
SPANC du Brionnais	03 85 25 94 20
VEOLIA	0 810 000 777

CHAMBRE D'HÔTE GITE		
Chambre d'hôte / Table d'hôte SARRY Brigitte – Les petites Avaizes	03 85 24 81 69 06 37 89 03 39	
	sarry.brigitte@orange.fr	

École « La petite trousse »

L'école « La petite trousse » accueille depuis cette rentrée 81 élèves, répartis en 4 classes. Catherine Armand gère les TPS. PS. MS avec Adèle Barbier les lundis.

Anaïs Pires De Sa s'occupe des GS-CE1.

Anne-Marie Chetail et Katia Noblet accompagnent les maîtresses en tant qu'ATSEM.

François Lachal enseigne aux CP-CE2. Stéphanie Giraud a en charge les CM1-CM2 avec Quentin Libre.

Comme toujours, cette année 2024 a été très riche et les élèves ont pu vivre de nombreuses expériences enrichissantes.

Dans le cadre de la labellisation ED3 « École en Démarche de Développement Durable » de l'école, diverses actions sont menées pour sensibiliser les élèves.

La matinée consacrée à « Nettoyons la nature » permet aux enfants de constater que la quantité de déchets trouvés au sol diminue : continuez vos efforts, les enfants vous remercient !

Des olympiades du tri ont également été organisées à l'école à travers 4 ateliers sous forme de jeux pour lesquels tous les enfants étaient mélangés.

L'école n'a pas manqué de célébrer les fêtes traditionnelles : la galette des rois, Carnaval, Noël. Les enfants apprécient beaucoup ces moments-là.



Chaque année un fil conducteur porte l'école et en cette année olympique « La petite trousse » a mis en place des activités autour du thème « Bougeons avec la petite trousse ».

Une fois par période, des ateliers sont ainsi mis en place. 4 ateliers sont proposés à chaque fois, les enfants choisissent l'atelier qu'ils ont envie d'investir et se retrouvent mélangés avec les enfants des autres classes.







Nos écoliers ont ainsi pu s'essayer à diverses activités : cirque, kin-ball, torball, sport adapté, fresque olympique, sculptures à la manière de Giacometti, danse, acrosport, silhouettes à la manière de Haring, jeux d'opposition, promenade sportive... Ces moments sont fort appréciés des écoliers et des enseignants!

Deux autres manifestations ont marqué cette année.

Pour la première fois, une semaine des parents a été organisée à l'école.

Les parents volontaires ont pu intervenir aux côtés des enseignants et mener une activité de leur choix : construction de bâti à l'ancienne, cuisine, jeux de société, forge d'un fer à cheval, handball, crème pour les mains, fabrication d'un tampon, musique, théâtre, bricolage, origami, bien-être, gestes de premiers secours, réalisation d'un film... Ce fut très riche, à la fois pour les enfants, pour les parents et pour les enseignants.







Pour finir l'année scolaire en beauté, les enfants du CP au CM2 ont pu vivre un voyage scolaire de 4 jours, à Bully : activités sportives et gestion de la vie quotidienne étaient au programme. Ils ont été rejoints une journée par les élèves de TPS-PS-MS pour une activité d'accrobranche au parc de Violay.

Toutes ces activités ne pourraient se faire sans le soutien financier de la municipalité, de la cantine, des P'tits Loups et sans les parents accompagnateurs.

L'école remercie sincèrement tous ces partenaires-là pour leur implication et leur investissement pour l'école.

Toute l'équipe de l'école « La petite trousse » vous souhaite une excellente année 2025.

Contact: Mme Giraud Stéphanie - 03 85 26 22 07 -

0710817c@ac-dijon.fr

Blog: ele-st-maurice-les-chateauneuf-71.ec.ac-dijon.fr



Centre de loisirs

L'ASSOCIATION LA MARMITE, c'est aussi :

Un centre de loisirs « la ch'tite Marmite » qui accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, de Février, d'avril, juillet et 1 ère semaine d'août

Les horaires d'ouverture :

7h30 à 18h30

- Accueil de 7h30 à 9H00
- Activités de 9h00 à 11H00
- Repas de 12h00 à 13h00
- Temps calme de 13h00 à 14h00
- Activités de 14h00 à 16h00
- Goûter 16h à 16h30
- Départ à partir de 17h00
- * Les programmes sont visibles sur notre site Internet
- * Les tarifs selon quotient familial
- * Il est possible que les enfants soient pris en charge
- à la demi-journée avec ou sans repas
- à la journée avec repas

Un tarif à la semaine existe pendant les vacances scolaires.









L'association « Les P'tits Loups » est une association indépendante à but non lucratif constituée de parents d'élèves bénévoles.

Elle a pour but d'aider les enseignants avec la prise en charge des sorties scolaires, des projets éducatifs et pédagogiques, de participer à l'achat de matériel...

Toujours à destination des enfants pour réduire la participation financière des familles, tout en créant une dynamique entre les parents, l'école et les enfants.

Pour cela nous organisons diverses manifestations tout au long de l'année scolaire en fonction des besoins de l'école.

Pour cette année 2024-2025, nous organisons 3 manifestations :

- Le Noël des P'tits Loups le 7 Décembre 2024, avec dégustation et commande d'huîtres pour les fêtes de fin d'année ainsi que des animations pour les enfants,
- La vente de cakes avec « La Boîte à Cake » de Briennon le 31 Janvier 2025 (sur commande),
- Le fête de l'école le vendredi 27 juin 2025 dans la cour de l'école.

Une 4^e manifestation est en pourparlers entre Mars et Mai 2025.

Nous tenons à remercier les habitants de St Maurice lès Châteauneuf et des communes alentour pour leurs participations, ainsi que les Mairies de St Maurice lès Châteauneuf, Châteauneuf et St Edmond pour le prêt de matériel pour les différentes manifestations.

Sans oublier les parents et familles des élèves grâce à qui toutes les actions menées par « Les P'tits Loups » sont rendues possibles avec la bonne volonté de chacun.

Cette année le bureau se constitue comme suit : Elodie LACARELLE (présidente), Etienne QUELIN (vice-président), Mélanie VERMOREL (trésorière), Juliette NICOLAS (vice-trésorière), Amandine SEYER (secrétaire) et Laurène GAY (vice-secrétaire).

Pour toutes informations ou réservations : Contact : Elodie LACARELLE au 06.87.95.26.63 ou à l'adresse suivante : ptitsloups.stmaurice@gmail.com

L'association « Les P'tits Loups » vous souhaite une belle et heureuse année 2025!



Restaurant scolaire

L'association de cantine scolaire est une association loi de 1901, composée de parents d'élèves bénévoles. Elle assure la gestion du service de restauration scolaire pour les enfants de l'école avec le soutien de la commune.

Les repas sont confectionnés par le traiteur ALTERRENATIVE de Charlieu et sont servis par une employée municipale, Madame Laurence Chetaille.

C'est également elle qui s'occupe d'effectuer les commandes des repas auprès du traiteur, ce qui donne une grande flexibilité puisque les repas peuvent-être commandés ou annulés jusqu'à 18h la veille, sauf les week-ends. Vous pouvez donc effectuer vos **réservations au 0685283073.**

Depuis la rentrée de septembre 2023 nous avons mis en place avec la mairie la cantine à 1€, ce système nous oblige à avoir trois tarifications en fonction du quotient familial (QF) :

QF < 100 : 1€ le repas / QF entre 1000 et 2500 : 3,97€ / QF > 2500 : 4,14€

Pour maintenir des prix attractifs, l'association organise plusieurs manifestations. En 2024 lors de la fête du village nous avons organisé la deuxième édition de notre COLOR RUN, une vente sapin de Noel en décembre et une vente de saucisson à cuire en mars. Nous comptons donc sur vous pour nos manifestations.

Actuellement le bureau est composé de : NICOLAS Sylvain (Président) BERRY Marc-Antoine (Vice-Président) QUELIN Elodie (Trésorière) BASSET Céline (Vice-Trésorière) IGNATOSSIAN Christophe (Secrétaire) SEYER Amandine (Vice-Secrétaire)

L'ensemble du bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2025

Les rêves d'Audrey

Suite à la découverte d'une tumeur au tronc cérébral d'Audrey BUTTET, qui habitait avec sa famille sur la commune de St Maurice-lès-Châteauneuf, l'association "Les rêves d'Audrey" avait vu le jour en 2008 afin de soutenir Audrey et sa famille, l'aider à vivre au mieux avec la maladie et contribuer à la recherche médicale.

Après le décès d'Audrey, l'association a dû réfléchir à son avenir et à de nouvelles missions. Aussi, depuis 2010, l'association a pour but de :

- continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOP) de LYON ;
- améliorer le quotidien des enfants, d'un point de vue plus local, par la création d'un équipement sportif de proximité pour enfants sur la commune.

Ce dernier projet a été mené par la Communauté de Communes, en partenariat avec la Mairie de St Maurice lès Châteauneuf et l'association. Depuis fin 2013, un équipement sportif de proximité destiné aux enfants de 3 à 12 ans est accessible à tous à côté du city stade et de l'école. N'hésitez pas à le faire vivre.

Nous profitons du bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus.

Pour mieux nous connaître, consultez notre site internet : www.lesrevesdaudrey.fr

Président : Sébastien GROUILLER - sebarie7@gmail.com



LA MARMITE ASSOCIATION de LOISIRS



L'association la Marmite est une association d'éducation populaire, d'éducation permanente et de promotion sociale privilégiant le lien familial intergénérationnel.

Elle contribue ainsi à l'animation et au développement global de son bassin de vie, c'est à dire de son territoire Brionnais Sud Bourgogne et des territoires voisins.

La Marmite est un lieu où la participation des habitants est encouragée, avec une volonté d'accueil, d'accompagnement et de mixité pour promouvoir le vivre ensemble.

L'association propose annuellement un panel d'activités payantes, gratuites ou à participation libre suivant un programme approuvé par son Conseil d'administration, il s'agit :

- d'activités de temps libre récréatives, culturelles et sportives pour tous les âges
- d'ateliers ou rencontres parents-enfants ou entre parents
- de prestations de services
- de mise à disposition d'espaces partagés dans ses locaux
- d'un café associatif ouvert aux adhérents

Dans son bassin de vie, elle intervient sur :

- le lien social, familial et intergénérationnel
- la parentalité
- la ruralité
- l'animation sportive et culturelle dans le loisir
- la gestion d'un accueil collectif de mineurs (centre de loisirs) pour 3-12 ans
- l'environnement
- et tout ce qui touche à la vie locale

Pour ce faire, l'association utilise les locaux communaux de St Maurice lès Châteauneuf, Châteauneuf selon un planning et ses propres locaux.

Si vous souhaitez connaître tout ce que la Marmite propose, vous pouvez rencontrer l'équipe tous les jours aux heures de bureau, sauf le mercredi ; elle vous accueillera de manière conviviale...

les bureaux sont au 1er étage – 497 rue Gensoul – 71740 Châteauneuf (l'ancien café restaurant du village de Châteauneuf) © 06-51-60-36-76 mail : lamarmite.plouf@gmail.com site : lamarmite-asso.fr

NOUVEAUTES:

<u>les mardis de la Marmite</u> réservés aux échanges de savoirs, aux transferts de compétence (saponification, pain au levain, tricot, crochet, cuisine diverse, pâtisserie, petite couture, etc ...) ; ce sont les habitants qui proposent...

les concerts gratuits ou « au chapeau » toutes les 6 à 8 semaines



















ociatif balade

Club de l'amitié de Saint-Maurice et Châteauneuf

Le **club de l'amitié** comprend cette année 65 adhérents qui peuvent se retrouver les 2^{ème}et 4^{ème}jeudis du mois dans la salle derrière la mairie pour passer *l'après- midi en toute convivialité autour des jeux* : belote, manille, tarot, scrabble etc. Un « *goûter* » est servi et suivant les saisons on améliore. En janvier : la galette

des rois ; en février : les crêpes ; et pour mardi-gras : les bugnes... Enfin toutes les occasions sont bonnes... Nous fêtons aussi les *anniversaires* des dizaines (70-80-90, 100...ans), et d'autres... Des activités ouvertes à tous, quel que soit l'âge, sont organisées au cours de l'année pour animer la vie communale et essayer de créer des relations intergénérationnelles. Des formations adaptées sont aussi organisées. Le concours de manille, le concours de pétanque, et deux lotos sont au programme prévisionnel 2025.





Un **voyage** avec des visites.

culturelles, touristiques, architecturales ou même gastronomiques est organisé. Des amis d'autres clubs et des invités peuvent aussi nous accompagner avec plaisir. Une rencontre avec les autres clubs du canton permet de se retrouver et de marcher, papoter...de se mesurer à la pétanque...faire une dictée...Le repas grenouilles est un grand classique. Un barbecue rassemble et réunit les gourmands. A la salle du foyer rural, en automne, se déroule le repas annuel auquel tout le monde, jeunes et moins jeunes, peut aussi participer. En décembre le traditionnel repas de Noël clôture les

festivités annuelles, et accueille aussi les invités.

L'adhésion au club n'engage pas à participer à tout ; on peut venir jouer ou aller aux sorties, ou pour les gourmands uniquement aux repas. De nouvelles activités sont aussi possibles. Nous avons commencé des petites marches, qui peuvent être mieux programmées si les candidats sont plus nombreux. La pétanque peut aussi être pratiquée plus souvent si les joueurs se font connaître.

Deux thés dansants, un concours photo et un quizz sont aussi à l'affiche 2025 du département.

L'essentiel c'est de venir avec le sourire... En 2024, les activités ont été effectuées normalement avec dynamisme et avec une bonne participation aux manifestations habituelles.

Venez nombreux rejoindre le club de l'amitié et participer aux activités.



Président du Club : Roland Basseuil : Téléphone 06 37 53 41 26

Le Comité de la Foire a eu 40 ans en 2024 sous le thème : « roulez jeunesse »

Pour cette édition 2024, le samedi soir, nous nous sommes retrouvés autour d'un barbecue et chacun a pu montrer ses talents de chanteur de variété. Merci aux cuistots pour leur investissement.

Et le dimanche : l'herbe était mouillée, les prévisions météo pas terribles, peu de brocanteurs. Tout notre petit monde s'est donc installé dans la bonne humeur, malgré la rosée du matin.

L'affluence est alors venue de la « color run »

En effet, ce sont 280 personnes qui ont pris le départ de la course, rue de la gare, dans le nuage de craie multicolore. Même parcours que l'an dernier, mais tout ce petit monde y a pris goût l'an dernier. La buvette a été une nouvelle fois envahie.

Les cuistots nous ont régalés de saucisson cuit en sauce, un délice...

L'après-midi a permis à petits et grands de s'exercer au pilotage de voitures téléguidées sur le circuit tracé par nos animateurs passionnés et efficaces.

Le succès de l'atelier des enfants n'est plus à démontrer, bravo à l'équipe des nounous qui a encore une fois proposé un bricolage dans le thème, bricolage qui a captivé les rejetons.

La journée s'est alors terminée par les rangements, les finitions par nos Gros Bras le lundi fin d'aprèsmidi.

« Alors c'était comment la brocante à Saint Maurice ? »

« cool »

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce beau dimanche.

Michelle Corre

Thème de la 41^{ème} édition :

« Compétition »

Vous pouvez nous proposer vos idées d'animations d'artisans à inviter...:

Rendez-vous les

27 et 28 septembre 2025.

Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Week-end de fête au village



Ce dimanche, la fête du village a réuni une quarantaine d'exposants présents pour le traditionnel vide-greniers. Photo Jean-Jacques Gelin

Grâce au Comité de la foire pour la petite commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, ce weeke end était synonyme de jours de fête. Les festivités ayant commencé dès samedi avec un délifié des enfants dans le village, suivid'un barbecue et d'un karaoké.

Puis, dimanche matin dès 6 heures, maigré un temps incertain, une quarantaine d'exposants ont envahi le parking du terrain de remis et rute salentour pour le traditionnel vide-greniers, faisant le bonheur des chineurs. Parmi les animations de cette journée, le public a fait connaissance avec l'association de voitures télécommandées RC Ballye Sud, venue organiser une petite course entre amis dont certains venaient de kin comme Strasbourg, Fréjus, Lyon...



Le public pouvait participer à des démonstrations de voitures radio télécommandées avec l'association RC Railye aud de Fréjus, Photo J-1, Gelin

À l'heure du déjouner, tous pouvaient se retrouver autour d'un saucisson chaud - pommes de terre. • Jean Jacques Gelin (CLP)

280 participants à la 2^e édition de la Color Run

Ce dimanche vers 10 heures, l'association de la cantine scolaire organisait sa seconde édition de la Color Run avec un départ à proximité du foyer rural. Au départ, les 280 participants, aspergés de poudres de couleurs différentes, se sont élancés pour un parcours de 5 km à effecteur en marchant ou en courant. À chaque kilomètre parcouru et à l'arrivée, tous ces participants recevaient une nouvelle couche de poudre de couleur. Une course... très colorée!



280 participants à la Color run. Photo J. J. Gelin

Un nouveau bureau a été mis en place le 5 décembre 2024 :

Président : Frédéric Deschamps - 1er Vice-président : Sébastien Beraud - 2e Vice-président : Michèle Corre

Secrétaire : Cécile Lamborot - Vice-secrétaire : Marie Grouiller Trésorière : Anne-Laure Gereys - Vice-trésorière : Aurélie Besançon



Facilitez-vous la vie

Pour une aide à domicile

- Aide à la personne
 - Ménage, repassage
 - Garde d'enfants
 - Téléassistance Filien ADMR
 - Portage de repas
 - Micro Crèche St Igny de Roche

Faites appel à



ON LA LEGISLATION PAYE

CDI, CDD ou Job étudiant Temps Plein ou Temps partiel Débutant accepté - Formation possible

ET RÉDUCTIONS

D'IMPÔTS POSSIBLE

CHATEAUNEUF

Pour tous Renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30-16h30

03.85.26.23.49

info.chateauneuf@fede71.admr.org

Ou à nous rendre visite...



Pour les aider à bien vivre chez eux,

sortez de chez vous!

Vous souhaitez, trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile 🖁 Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble I Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi.







Association L'envol



L'association l'envol a été créée à l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) le colombier à St Maurice les Châteauneuf en 2015.

Elle est composée d'un bureau et de membres bénévoles. Elle a pour but de financer les animations et sorties des résidents.

Tout au long de l'année, ils bénéficient de différentes activités qui sont assurées par l'animatrice de l'établissement en lien avec le personnel soignant, les familles et les bénévoles.



Rappel des objectifs de l'animation dans notre établissement

- Favoriser le lien social (rompre l'isolement et la monotonie)
- Maintenir une activité intellectuelle et manuelle afin de préserver un niveau d'autonomie
- Permettre l'expression des capacités créatives (en maintenant une dextérité)
- Garder une ouverture sur l'extérieur
- Susciter l'envie de participer à des activités

Les activités proposées dans notre établissement

Les activités sont multiples et variées afin de pouvoir satisfaire l'ensemble des résidents, elles sont classées en 6 catégories avec des objectifs spécifiques pour les résidents.

- Activités cognitives et sociales
- Activités ludiques et de la vie quotidienne
- Activités socioculturelles
- Activités manuelles
- Activités physiques et sensorielles
- Activités musicales et d'expressions orales





Les projets 2024

- Le projet d'animation s'articule avec les autres projets de sorte que les désirs et attentes de la personne âgée soient au cœur des priorités. Il évolue et s'adapte aux résidents.
- Des intervenants musicaux viennent afin de fêter différents événements dignes de ce nom
- Un projet fleurs a été mis en place le but était de décorer les salles à manger une fois par mois par des compositions florales réalisées par les résidents
- Des sorties sont mises en place régulièrement

Expos en Chœur

En 2024, Expos en Chœur ouvrait l'ancienne église du XIIe siècle aux artistes confirmés ou débutants pour la 36ème année.

Prenez 11 artistes, une école primaire, un ESAT, 2 écoles de dessin peinture, mélangez le tout, et vous obtenez 9 semaines d'exposition dans l'ancienne église Romane du XIIe siècle de Saint Maurice lès Châteauneuf.

Y exposer quoi ? De la peinture ou dessin (huile, acrylique, pastel, encre, café), des productions d'accessoires en feutrine, de la céramique (technique d'Amérique du Sud), de la linogravure.

Visiter les expositions, c'est être surpris par la diversité, les formes, les couleurs. Visiter les expositions, c'est rencontrer l'artiste débutant ou confirmé, et discuter avec lui de son univers.

La saison prochaine se prépare : des nouveautés, mais aussi les habitués. L'ancienne église sera ouverte aux expositions du lundi 30 juin 2025 au dimanche 31 août 2025.



La saison prochaine se prépare : nous sommes prêts à recevoir toute proposition d'exposant pour l'été 2025 et ce sera la 37ème année.

Pour voir ou revoir les expos, pour vous inscrire, notre site internet :

www.expos.choeur.free.fr



Contact : Michelle Corre 3 03 85 26 29 37

Esox Lucius 2024



Claude Viallat © Pierre Schwartz, courtesy Ceysson & Bénétière.

Cette année fut particulièrement marquée par la présence des œuvres de l'artiste Claude Viallat dont la renommée n'est plus à faire comme en témoignent ses plus récentes expositions : (Galerie Templon Paris 2023, Carré d'Art, Musée d'Art Contemporain de Nîmes 2024, Galerie Ceysson & Bénetière Saint-Étienne 2024...)

Cette exposition fut possible grâce à l'accord de l'artiste lui-même et au soutien de la galerie Ceysson Bénetière.

Claude Viallat à la gare ?

Quand dans les années 60-70 la gare de Saint Maurice lès Châteauneuf tramait encore sur le réseau ferroviaire, il y avait sur le quai des amas de bâches destinées à coiffer les wagons emplis de charbon, d'argile et autres garnitures. Sur les bâches des taches de graisse, des empreintes irisaient leur surface.

À l'étage de la gare, à ses temps sans trafic, la cheffe de gare cousait à façon, les tissus de soie de rayonne. Bâches, tissus de soie ou d'autres appartiennent à l'histoire du lieu mais aussi au travail de Claude Viallat ; aujourd'hui âgé de 87 ans, qui les utilise comme support de sa peinture.

Ce fut un plaisir de le rencontrer tant il respire la générosité et l'humilité et un étonnement pour nombre de visiteurs de le voir exposé dans notre petit village...

Programmation Esox Lucius 2024

Au quai 294M9 / la gare / Saint-Maurice-lès-Châteauneuf :

- Exposition « Vestiges de l'être aimé » Alice Charton.
- Exposition « Pôle Position 3 » Éléa Fouchard.
- Résidence Performance « relevé de desserte » Ross Louis, Manuel Zenner, Muriel Issard (avec la participation de l'Ehpad et des habitants du village).
- Exposition Claude Viallat.
- Exposition « Sub Sculptura » Vincent Ganivet.
- Performance "Garofolie" Verena Barié, Rochus Aust, Michael Wittassek (Cologne).
- Marché(G)art : mise en vente d'œuvres d'artistes.

Hors les murs :

- Exposition « Vestiges de l'être aimé » Alice Charton médiathèque de Chauffailles.
- Concert « Dic, Cur Hic? » Jean-Paul Merlin / La Filature Varennes sous Dun.
- Conférences « Arts modernes» Cécile Fromont Clg Pierre Faure et Médiathèque Chauffailles.
- Intervention et atelier du photographe Sébastien Dargaud : Collèges privé Jeanne d'Arc et René Cassin de Paray -le-Monial. Collège Les Bruvères de La Clavette.
- Résidence de l'artiste Esthelle Frois Lycée agricole la Barotte Chatillon sur Seine.
- Résidence de l'artiste Jean Sébastien Tacher Lycée Pierre Larousse Toucy.

Arcane 17, des arts à la grange



Historique

L'association Arcane 17, des arts à la grange, a été créée en 2003, à une époque où les structures culturelles étaient peu nombreuses en Charolais-Brionnais. A l'instigation et sous l'égide de **Martine Chifflot**, metteure en scène, écrivaine et plasticienne, elle regroupe des artistes et leur public autour du spectacle vivant. Elle s'est dotée de trois activités : les **Rencontres Artistiques de Bourgogne**, ponctuelles ; le **Festival de Bourgogne du Sud**, annuel, et les **Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais**, biennale cinématographique. Dès les années 2000, les artistes avaient organisé des expositions, à l'atelier d'Arc, et du théâtre, à la grange, en 2002 avec *Stoa*, une pièce philosophique sur le stoïcisme, produite par Arcthéâtre.

Par la suite l'association a développé plusieurs départements de recherches et de création : le Centre d'études et de recherches du paysage (CERPAY), le Centre d'Etudes et de recherches du Fantastique (CERF) et le Centre d'Etudes et de Recherches Cinématographiques, Musicales et Théâtrales. L'association produit, disques, films et livres, qu'elle diffuse sur divers supports, CD, DVD, clé USB, etc. La chaîne You Tube, arcane 17 des arts à la grange, héberge les teasers et les films offerts au public

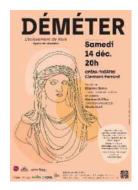
TROIS FILMS FANTASTIQUES DE MARTINE CHIFFLOT Daniel de la constitue de la con

Objectifs et finalités

Les objectifs et les finalités comprennent : la diffusion de la haute culture en milieu rural et urbain, la mise en valeur du patrimoine, du département et de la région, la recherche artistique et la promotion des œuvres réalisées. Les finalités sont artistiques et spirituelles, elles promeuvent l'accès aux arts et le

développement personnel, au service de tous les publics. Des actions dans les Ehpads et les écoles sont effectuées avec le soutien du département et/ou de la région. Une vision esthétique respectueuse de la tradition et de l'invention anime les recherches et les réalisations des membres et des invités. Elle se traduit par la confection d'œuvres originales et pertinentes restituant les répertoires baroques, classiques et traditionnels mais aussi des investigations contemporaines, sous la direction de Martine Chifflot. L'appellation « des arts à la grange » est significative de l'inscription rurale des actions et des créations culturelles et de la pluralité des arts concernés, visuels et sonores. Tous les arts sont convoqués dans le cadre de la Grange d'Arc, qui est le lieu de leur production et de leur première diffusion. Le Festival de Bourgogne du Sud offre, chaque année, une palette colorée incluant ces différents arts. **Béatrice Berne** en assure la direction musicale. De nombreux spectacles paraliturgiques ont vu le jour, tels *I fioretti*, *En ce Divin Feu, Le Livre des merveilles, L'Apocalypse, etc.*

Actualité



L'association développe actuellement un volet cinématographique et vidéographique consistant. Elle s'est aussi engagée dans un travail de mise en valeur des partenariats et des accueils artistiques qui l'ont façonnée, avec les expositions des *Portraits d'artistes*: les <u>acteurs</u> en 2023, les <u>musiciens</u> en 2024 et en 2025. La tournée de l'opéra *Déméter* se poursuit avec le Kaïros Ensemble et le Chœur spirito en Auvergne et Rhône-Alpes. La 23ème édition du festival se prépare et elle promet de belles surprises. Les Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais (biennale) connaîtront leur 7ème édition en 2025. Des films sont en cours de réalisation chez Arcane 17 productions..

Arcane 17, Grange d'Arc, 717 rue du Bourg

Festival de Bourgogne du Sud. 22^{ème} édition 2024 et 23^{ème} édition 2025

2024. Rythmes, mythes et pensées. 22ème édition

C'est le rythme qui a été le fil conducteur de ce **22**^{ème} **Festival de Bourgogne du Sud**, fidèle à la mémoire du terroir bourguignon.

Rythme d'abord avec le formidable concert de Musiques des Balkans qui emporta de la Grèce à la Turquie comme pour réconcilier les mondes et les peuples, au gré des tempos extraordinaires que les musiciens balkaniques ont su inventer pour la danse et le chant. Elsa Ille, spécialiste de ces traditions musicales, a su recueillir les airs et les façons de ces contrées (méconnues et souvent confondues) avec Béatrice Berne, musicologue et clarinettiste. Elles offrirent un concert coloré et joyeux où se rencontraient les rythmes orientaux et occidentaux, les 20 et 21 juillet en l'église de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf. Tous les spectateurs publics ont apprécié et ovationné ce délicieux mélange de timbres et de couleurs aux sons voluptueux de la clarinette et l'accordéon.





La musique du temps de Blaise Pascal, que le concert d'août a mise en valeur, est aussi l'héritière de rythmes populaires, ceux qui ont réjoui la France, du XVIème au XVIIème siècle. Les **Pensées du roseau**, titre du concert, attestent cette rythmique accordée à la nature et à ses éléments, air et eau, qui impulsent les cordes et les vents à la faveur du mimétisme musical faisant écho à la prodigalité terrestre. La vie est rythme, la pulsion anime le vivant et la musique en révèle les inflexions. La musique populaire a toujours inspiré celle des cours, et même des églises, qui ont retenu et sublimé les battements révélateurs du souffle universel. Le concert du 18 août à l'église de Chauffailles réunissait les

chalumeaux, ces ancêtres de la clarinette (**Béatrice Berne**), le violon (**Olivier Baraud**) et le clavecin (**Olivier Salandini**) pour nous emmener jusqu'à l'époque charnière de Pascal et de Poussin, laquelle a vu fleurir les arts dont nous sommes les bienheureux héritiers. Plus de deux cents personnes ont ovationné ce joyau musical.

C'est le mythe de Déméter, hymne à la terre, qui a parachevé le parcours avec l'œuvre éponyme de Martine Chifflot-Comazzi, sur une musique originale de Béatrice Berne. Une esquisse d'opéra en works in progress à l'Espace Culturel du Brionnais, sous la direction musicale de Nicole Corti, a rappelé les rythmes fondamentaux de la musique grecque, revisitée à l'aune d'une écriture transversale, alliant la tradition à la contemporanéité au gré d'harmonies inouïes. Violon (Ela Gladys), clarinette (Béatrice Berne) et percussions (Attilio Terlizzi) constituent l'instrumentarium de cet opéra fabuleux servi par les magnifiques voix de Maud Bessard, Camille Bordet, Alice Ungerer, Nicolas Kuntzelmann,



Imanol Iraola et **Sébastian Delgado**, jeunes et merveilleux solistes dont les prouesses vocales ont déjà conquis les publics au niveau international. Un ravissement pour les spectateurs ! Il se rejoue à l'opéra de Clermont le 14 décembre (20h).

2025. Variations. 23ème édition

La 23ème édition se prépare avec un concert de musiques slaves et arméniennes les **19 et 20 juillet** en **l'église de Saint-Maurice**, un concert le **10 août** à l'église Chauffailles, la 7^{ème} édition des **Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais** en août et des musiques en poésie, début septembre en tournée. L'exposition **Portraits d'artistes** se poursuivra à la Grange d'Arc, avec de nouvelles photographies des musiciens.

Renseignements: Arcane 17, des arts 06 87 52 28 62

Grange d'Arc 717 rue du Bourg

Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne



La bibliothèque de Saint Symphorien des Bois est venue rejoindre le réseau Brionnais Sud Bourgogne, ce qui fait **10 bibliothèques pour faire circuler les collections et réserver des documents**. Si les documents ne sont pas chez nous, ils arriveront par la navette du vendredi et seront disponibles dès le samedi matin.

Le centre de loisirs vient une fois par mois. Cette année une nouveauté : **possibilité de réserver des jeux à la ludothèque** qui seront déposés par la navette du réseau.

En juillet /août Daniel Duroy a répondu favorablement à notre demande pour réaliser une exposition de son travail de recherche sur les carrières de granit et de calcaire situées sur la commune de Saint Maurice lès Châteauneuf. Cette animation fut intéressante pour les personnes qui nous ont rendu visite. Un bel échange. Marine, animatrice pour enfants, est venue deux fois cette année raconter de belles histoires.

En 2025 nous vous ferons découvrir le monde de la bande

dessinée avec une expo en juillet /août.

La bibliothèque est ouverte à toute personne de la commune et des communes environnantes. Suzanne, Cécile, Dominique, Michèle et Yvette sont ravies de vous accueillir pour un moment d'échange, de convivialité et de partage.

Horaires d'ouverture :

Jeudi: 16h-18h / Samedi: 10h-12h

Abonnement valable 12 mois:

Enfant (-15 ans) : Gratuit
 Jeune (15-18 ans) : 4€
 Adulte : 8€ / Couple : 11€

• Tarif réduit : 4€ (étudiant, RSA, Handicap, chômeur, EHPAD)

<u>Conditions de prêt :</u> 12 documents (livres, revues, CD) + 3 DVD.

Pour 3 semaines

Toutes les infos sur le site internet : https://ww.bibliotheques-en-brionnais.net

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 avec de belles lectures, de la musique à découvrir parmi les nouveautés qui nous arrivent chaque semaine grâce à la navette du réseau qui passe chaque vendredi matin.







MEMOIRE BRIONNAISE, VOUS CONNAISSEZ?

L'association **Mémoire Brionnaise** édite une revue deux fois par an qui contient des articles variés et bien illustrés sur des personnages, des monuments ou des faits de l'histoire locale du Brionnais et parfois au-delà de ses limites.

Le numéro 52 sortira en décembre 2024 et en voici le sommaire prévisionnel :

- Une société d'embouche à Orval (Oyé), fin XVIIIe siècle-début XIXe siècle (Dominique Fayard)
- Garde à vous (Jean Berthelier)
- Le chef Albert Roux (René Perrat)
- Fraude sur le tabac, Chauffailles, 1788 (Guy Martin)
- Le gaillet gratteron (Daniel Jauffret)
- La carte postale du Brionnais (Jacques Bonefoy)
- Sail-les-Bains (François Velut)
- Les ponts de Marcigny (Guy Blanc)
- La bataille du 8 juin 44 (Emile Gerbe)
- L'intérieur d'une modeste maison brionnaise en 1820 (Patrick Rossignol)
- La maison Guinard (Jean-Paul Guinard)

Depuis septembre, un premier numéro hors-série est disponible sur notre site uniquement en format numérique. Ces numéros hors-série regroupent des articles déjà parus dans des numéros anciens sur un thème donné. Ce premier numéro a pour thème : **les femmes brionnaises**.

SE PROCURER NOTRE REVUE

En consultant le site internet **mémoirebrionnaise.com**, vous pouvez faire une recherche avec un mot-clé, acheter une revue avec la possibilité de régler par carte bancaire ou par chèque expédié par voie postale.

La liste des points de vente est consultable sur le site. La revue est en vente dans la plupart des librairies, marchands de journaux, épiceries, supermarchés et antennes touristiques.

VENIR NOUS RENDRE VISITE

Une permanence accueille les visiteurs le mercredi de 14h à 16h dans les locaux de l'association situés au Montsac, 8 chemin de la Gobelette à St-Christophe-en-Brionnais. Le président est André Tuloup.

Rassemblement des Saint Maurice d'Europe 2024

Pour la troisième fois depuis la création des rassemblements des Saint Maurice en 2001, nous nous sommes retrouvés les 14,15 et 16 juin 2024 à Saint Maurice d'Agaune en Suisse.

Depuis plusieurs années, notre délégation a pris l'habitude de faire un peu de tourisme le vendredi, et, cette année, nous avons choisi de nous arrêter à Thonon les Bains pour d'une part déjeuner dans un bon restaurant avec vue sur le lac Leman, d'autre part visiter la ville avec le Petit Train touristique et les commentaires d'un guide connaissant bien la ville et ses curiosités.

Contrairement aux deux rassemblements précédents en Suisse, les organisateurs avaient programmé la rencontre des Saint Maurice au mois de juin, et non lors de la fête de Saint Maurice en septembre. De ce fait, le déroulement a été traditionnel, avec en particulier le marché des régions le samedi matin, et une présentation de chaque commune par son maire ou président de l'association représentative en direct sur une radio locale.

La suite du week-end fut consacrée aux visites des lieux touristiques de Saint Maurice d'Agaune, l'Abbaye, le château, la Grotte aux fées et le Fort de Cindey.

La soirée de gala fut l'occasion d'apprécier la raclette traditionnelle, gastronomie locale incontournable. La seule différence avec les habituelles cérémonies du dimanche fut l'absence de dépôt de gerbes au Monument aux Morts. En effet, la Suisse, étant un pays neutre depuis 1815, n'a pas connu de conflits depuis cette date, même si les citoyens sont astreints à des entrainements militaires réguliers.

Photo du set de table remis à tous les participants avec photos de la ville de St Maurice d'Agaune et du groupe de chaque délégation.



En 2025, le Rassemblement aura lieu les 21 et 22 juin, à Saint Jean Saint Maurice sur Loire à coté de Roanne, à 43 Km de Saint Maurice lès Châteauneuf. Cette proximité pourrait inciter des habitants de notre commune à faire le déplacement « en touristes », soit le samedi matin pour découvrir le marché des régions, l'après-midi pour les animations mises en place, ou le dimanche pour les diverses cérémonies. Il est en effet important que notre délégation se renouvelle et se rajeunisse pour la pérennisation de ces rencontres et la participation de notre commune à l'Amicale des Saint Maurice d'Europe qui a été créée en 2024.

Et bien sûr, si certains veulent dès cette année faire partie de notre délégation, ils seront les bienvenus, nous vous attendons nombreux.

Le Rétro-Club Castelneuvien : qui, quoi, comment, pourquoi avec qui et où ?

Le **Rétro-Club Castelneuvien**, dont le siège est à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, est né en 2006 d'une rencontre entre deux passionnés : Jacques Guittat, président du club et collectionneur de miniatures et Alain Fusil, à la tête de plusieurs entreprises, dont deux carrosseries, et amateur-collectionneur de véhicules anciens.

L'association fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Toutes et tous sont animés d'une même passion, les véhicules d'époque et leur collection (voitures, motos, utilitaires, camions, autocars, tracteurs), les voitures miniatures, à toutes les échelles et la mécanique en général. À noter que le **Rétro-Club Castelneuvien** ne s'adresse pas à une élite ; le club fonctionnant essentiellement grâce à la passion, au coup de cœur et au sens du partage.

Le Rétro-Club Castelneuvien organise et/ou participe à un certain nombre d'événements dont sa journée phare annuelle : un rassemblement manifestation de véhicules anciens, désormais dans le cadre du Château de Chauffailles et où sont exposés, chaque début du mois de juillet (le 06/07 en 2025) : voitures, motos et tracteurs avec un focus sur une marque, un modèle, une carrosserie, qui défilent et sont notés dans le même temps où est organisée une bourse d'échanges de miniatures, d'accessoires et de pièces détachées.

L'an dernier (2024), l'exposition fêtait dignement les 90 ans de la Traction (22 modèles) au côté de 200 véhicules de toutes les époques et une dizaine de motos.













L'année 2025, apportera son lot de surprises organisées autour des 60 ans de la Citroën DS... Un nouveau modèle devrait être présenté par le Musée Malartre. Mais le Rétro-Club, c'est aussi l'organisation de sorties conviviales en véhicules d'époque ou en autocar pour se rendre à un événement sur circuit comme pour la visite d'un musée ou d'un Salon (Époq'Auto à Lyon en novembre), Rétromobile à Paris (février), les Classic Days à Magny Cours (26 et 27 avril), etc. Enfin, c'est également la participation, en collaboration avec la Mairie de Chauffailles aux Journées du Patrimoine (novembre) ou encore, plus largement avec d'autres associations locales et/ou communes (dans le cadre de la Communauté de Communes).

Pour tout contact, informations et surtout nous rejoindre en tant que membre ou bénévole :

Rétro-Club Castelneuvien Jacques Guittat

jacques.guittat@yahoo.fr Port: 06 64 64 78 22 Secrétariat : Yves Guittat yves.guittat@orange.fr

Et en attendant la mise en ligne de son propre site, le lien de sa page Facebook : https://www.facebook.com/retroclubcastelneuvien/

Gym maintien en forme GRS

47 adhérents(e)s de plus de 50 ans du GRS de Chauffailles se retrouvent le jeudi de 10h à 11h à la salle du foyer rural, de septembre à juin, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Leur but est de maintenir en forme leur corps mais aussi leur esprit tout en passant un moment agréable. Pas de compétition. Cela est possible grâce au bénévolat des animatrices formées par la Fédération Française de La Retraite Sportive. Merci Véronique, Brigitte, Marie Hélène, Bernadette et Murielle.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne année 2025 en parfaite santé.



Contact:

Les vendredis de 9h00 à 11h00 au GRS 8 rue de écoles 71170 Chauffailles

Le site pour de plus amples informations : grs-chauffailles.com

Mail de la coordinatrice : gym@grs-chauffailles.com

DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS

Chassigny - Chauffailles - La Chapelle - Saint Maurice



Le club D.S.C.B évolue sur l'ensemble des 4 communes citées ci-dessus, en donnant la possibilité à tout le monde, dès l'âge de 5 ans, de venir apprendre et pratiquer le football dans un club ambitieux et accueillant avec une bonne ambiance.

Dans le cadre du Label Jeunes, le club s'engage à former tous ses éducateurs pour tout mettre en œuvre pour que les joueurs et joueuses soient encadrés dans de bonnes conditions.

Nous comptabilisons environ 200 licenciés(e)s pour cette saison 2024/2025 et espérons continuer à agrandir le nombre d'ici la fin d'année. La porte est ouverte pour toute personne souhaitant intégrer l'équipe de dirigeants et bénévoles voulant donner de son temps dans la convivialité.

Le club s'efforce de participer, quand il le peut, aux manifestations organisées par ses communes (ex : Soirée Gourmande, Course de caisse à Savon, Brocante, etc...)

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de nos sponsors pour leur soutien, ainsi que nos différentes municipalités pour la mise à disposition des installations sportives.

Voici les manifestations du club pour cette saison :

- Sam. 07/09/24 : Tournoi U11-U13 à Chassigny sous Dun
- Sam. 21 et Dim. 22/12/24 : Tournoi U7-U9-U11 à l'espace Julien COQUARD de Chauffailles
- Sam. 08/02/25 : Vente de Gâteaux sur le canton de Chauffailles
- Sam. 15/03/25 : Soirée du foot à la salle Léonce GEORGES de Chauffailles
- Avril-Mai 2025 : Bal du foot à Chassigny sous Dun
- Ven. 13 Juin 2025 : Assemblée Générale du club (lieu à définir)

Pour tous renseignements sur le club, contactez

Simon PESSIN (président) – 06 23 36 36 25 – simon.pessin@gmail.com Stevens BALLOT (responsable technique) – 06 80 55 15 39 – stevens201@outlook.fr Site web: https://dscb.footeo.com – Email officiel: chauffailles.dscb@lbfc-foot.fr

Société de pêche Mussy-Sornin

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus dans notre société.



info@aquadev.fr

Vice-président : Jacky LAVENIR
Trésorier : Michel SERVAJEAN
Vice-trésorier : Jacky LAVENIR
Secrétaire : Stéphane PEGON
Secrétaire adjoint : Éric GIRAUD

Les cartes de pêche sont en vente toute l'année : Site internet : http://www.carte-de-peche.ehgo.fr/

Société de chasse

La société de chasse communale de Saint Maurice Lès Châteauneuf est composée de 10 chasseurs pour la saison de chasse 2024/2025.

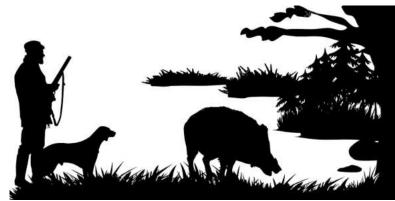
Le bureau reste le même :

Président : Christophe GIRARD

Vice-président : Georges GINET

Trésorier : Jean-Noël DAMAS

Secrétaire : Jean-Charles ALIX



En 2025 la société de chasse communale de St Maurice Lès Châteauneuf organise un **Thé Dansant** le jeudi 13 mars 2025 à partir de 15h à la salle communale de Beaudemont.

Réservations auprès de Georges GINET 3 06-32-72-22-92

Contacts des associations

ADMR	CHANUT Jean-Luc	03 85 26 23 49	
Anciens combattants	LAVENIR Auguste	info.chateauneuf@fede71.admr.org 03 85 26 21 06	
Anciens compattants	LAVEIVIII Auguste	03 03 20 21 00	
Arcane 17	CHIFFLOT-COMAZZI Martine	06 87 52 28 62	
Bibliothèque	CARISEL Yvette	03 85 26 21 92 / 06 79 08 72 76 bib.stmaurice@bsb71.fr	
Club de l'amitié	BASSEUIL Roland	06 37 53 41 26	
Comité foire	DESCHAMPS Frédéric	06 25 79 04 71 comitefoirestmaurice@gmail.com	
Foot - DSCB	BERRY Marc-Antoine	06 75 92 79 70 chauffailles.dscb@lbfc-foot.fr	
Esox Lucius	FERRARI Patrice	03 85 84 35 97 / 06 89 17 76 83	
Expos en Chœur	CORRE Michelle	03 85 26 29 37	
Gymnastique (GRS)	SORIANO François	06 32 33 24 02 gym@grs-chauffailles.com	
La Marmite	TRONCY Alexia	06 51 60 36 76 lamarmite.plouf@gmail.com	
Les amis Charolais	LABOURET Christian	03 85 26 22 09	
Les P'tits loups	LACARELLE Élodie	06 87 95 26 63 ptitsloups.stmaurice@gmail.com	
Les rêves d'Audrey	GROUILLER Sébastien	06 62 71 47 64	
Restaurant scolaire	NICOLAS Sylvain	06 85 37 77 79	
Rétro club	GUITTAT Jacques	06 64 64 78 22	
Société de chasse	GIRARD Christophe	06 04 17 05 78	
Société de Pêche	DESVIGNES Éric	06 82 38 29 02	

NUMÉROS UTILES



Les numéros courts d'urgence sont à faire lorsqu'une intervention rapide est nécessaire pour protéger les personnes et / ou les biens : personne blessée, malaise cardiaque, incendie, accident de la circulation

Vous pouvez aussi composer le **112** : numéro d'appel d'urgence européen, utilisable dans tous les pays de l'Union Européenne. Vous serez alors orienté sur le service adapté à la situation décrite. Il fonctionne pour toute situation d'accident, d'agression ou dans toute autre situation de détresse.

Tous ces numéros sont **gratuits** et peuvent être composés sur un téléphone fixe ou mobile. Ils sont joignables **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**.

Vous pouvez aussi envoyer gratuitement un **SMS au 114**. Vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant ou par visiophonie après téléchargement de l'application sur le smartphone. Ce service fonctionne 24/24 h et 7/7 j.

CENTRE HOSPITALIER ROANNE	04 77 44 30 00
CLINIQUE DU RENAISON URGENCES	04 77 44 45 00
CENTRE HOSPITALIER PARAY LE MONIAL	03 85 81 80 00
CENTRE ANTI POISON (LYON)	04 72 11 69 11
CENTRE DES GRANDS BRULES (LYON)	04 72 11 75 98
GRDF Urgence dépannage gaz naturel :	0 800 47 33 33

MEDECINS	
ST MAURICE LES CHÂTEAUNEUF : DR VIOLON	03 85 26 23 47
CHAUFFAILLES : MAISON MEDICALE 8 Rue Gambetta	03 85 26 54 06
LA CLAYETTE : MAISON MEDICALE DES CEDRES 19 rue de l'Hôpital	03 85 24 26 00
CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE- CHAUFFAILLES	03 85 34 71 00
CABINET INFIRMIER	
ST MAURICE LES CHÂTEAUNEUF (sans rendez-vous à 8h30)	03 85 26 24 50
PHARMACIES	
CHAUFFAILLES : - Pharmacie centrale Pharmacie de la fontaine.	03 85 26 01 14 03 85 26 01 78
ST DENIS DE CABANNE : Pharmacie du Sornin	04 77 60 06 96
AMBULANCES	
GAR	03 85 26 46 00
AMBULANCE CHARLIENDINE (anciennement MICHAUD).	03 85 26 02 10
BOUVET-DUMOULIN	03 85 84 68 67 06 84 07 97 07
MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES CHAUFFAILLES Service social départemental et service PMI	03 85 26 48 07
MISSION LOCALE DU CHAROLAIS CHAUFFAILLES et CHÂTEAUNEUF	06 69 62 96 82
PIMM'S: CHATEAUNEUF	03 85 28 24 88
DECHETTERIE CHAUFFAILLES	03 85 84 66 30
RESSOURCERIE-SOLIF-CHAUFFAILLES	03 85 81 96 29
MODES DE GARDE ENFANTS	
ESTEVE Christine et Jean Denis (assistants maternels)	09 77 66 80 55
VACHERON Coralie (assistante maternelle)	06 59 09 57 21
CHASSIGNY S/DUN (micro-crèche)	03 85 24 63 90
CHAUFFAILLES (crèche)	03 85 26 54 52
LA CLAYETTE (crèche)	03 85 28 29 85
ST DENIS DE CABANNE (micro-crèche)	04 77 23 31 02
ST IGNY DE ROCHE (crèche)	03 85 24 53 06
Relais petite enfance (RPE) et lieux d'accueil parents/enfants CHAUFFAILLES LA CLAYETTE	06 48 98 67 59 03 85 28 29 85
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
RESTOS DU COEUR (vendredi après-midi) CHAUFFAILLES	03 85 26 57 31
SECOURS CATHOLIQUE 38 rue du 8 mai CHAUFFAILLES	07 86 49 57 30
CROIX ROUGE FRANCAISE Union Locale.LA CLAYETTE	06 76 51 27 10

Poste de secours

Formation secouristes

EMMAUS CHAUFFAILLES

06 76 51 37 19

06 88 11 24 45

03 85 26 08 85

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2025

Janvier

Lundi 13 : Dictée des clubs (Foyer

Rural)

Vendredi 17 : Vœux de la municipalité (Salle derrière la

mairie)

Vendredi 31: Vente de cakes des

P'tits Loups sur commande



Avril

Dimanche 6 : Repas des bénévoles de la foire (Foyer

Rural)

Vendredi 11 : Concours de manille du Club de l'amitié

(Foyer Rural)



Février

Samedi 8 : Vente de gâteaux du club de Foot en porte à porte

Samedi 15 : Loto du Club de l'amitié

(Foyer Rural)

Vendredi 21 : Carnaval de l'école

dans le bourg

Mai

Jeudi 8 : Cérémonie de commémoration



Juin

Vendredi 6 : Voyage du Club de l'amitié

Vendredi 13 : Assemblée générale du Club de foot

Samedi 21 et dimanche 22: Rassemblement des St

Maurice à St Jean St Maurice sur Loire

Vendredi 27 : Fête de l'école

Samedi 28 : Concours de pétanque du

Club de l'amitié



Jeudi 13 : Thé dansant de la société

de chasse à Baudemont

Samedi 15 : Soirée dansante du club

de foot à Chauffailles



Toute l'année, Expositions au quai 294M9 / La gare / Saint-Maurice-lès-Châteauneuf par Esox Lucius

Juillet

Juillet et août :

Expositions à la vieille église par Expos en Chœur

Tout le mois de juillet :

Exposition *Bande dessinée* à la bibliothèque

Samedi 5 : Vernissage Expos

en Chœur



Du 15 juillet au 7 août :

Expositions Arcane 17

Samedi 19-Dimanche 20:

Concert par Arcane 17

Dimanche 20 : Barbecue du

Club de l'amitié

Octobre

Samedi 26: Loto du Club de

l'amitié (Foyer Rural)

Jeudi 30 : Réunion des

associations



Novembre



Mardi 11 : Cérémonie de

commémoration

Août

Tout le mois d'août :

Expositions à la vieille église par Expos en Chœur

Dimanche 10 : Concert par

Arcane 17 à Chauffailles



Décembre

Jeudi 4 : Assemblée générale du Club de l'amitié

Jeudi 4 : Repas de Noël du Club de l'amitié

Samedi 6 : Arbre de Noël - Vente de sapins -

Dégustation d'huîtres pour l'école

Septembre



Jeudi 4 : Repas dansant du Club

de l'amitié

Samedi 6: Bal des P'tits Loups

Samedi 27 et Dimanche 28:

Foire de St Maurice sur le thème

de la Compétition



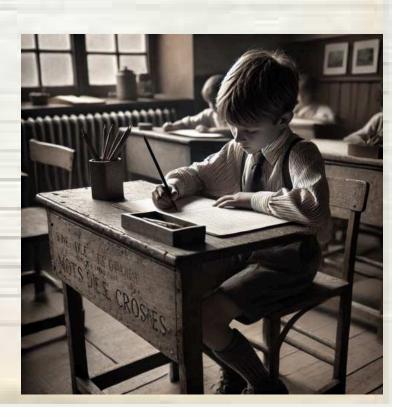
Interro de fin de lecture....

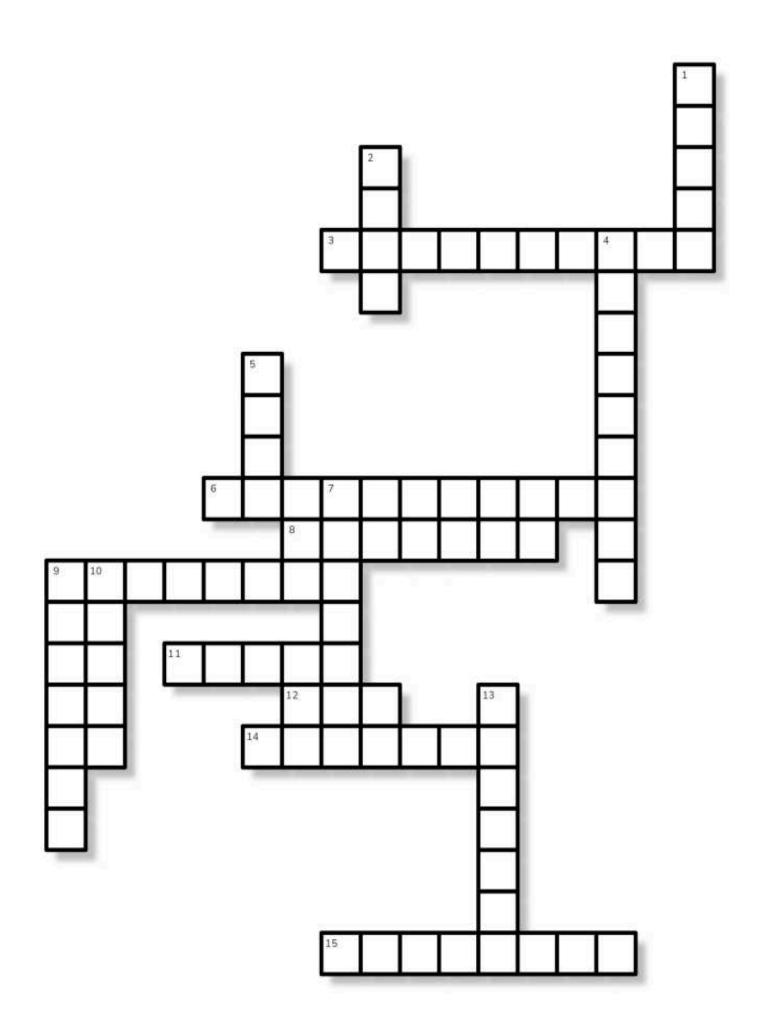
Horizontalement

- 3. 6 en 2024
- 6. La fête de 2025 en sera une
- 8. Saint patron du village
- 9. 22 modèles exposés en 2024
- 11. En 2025 on s'y rassemblera
- 12. Nous y danserons avec les P'tits Loups
- 14. Interdit avec les déchets verts
- 15. Réunit les gourmands

Verticalement

- 1. C'est aussi un petit gâteau
- 2. 294M9
- 4. Les élèves y participent deux fois par an
- 5. Moyen de locomotion pour revenir à St Maurice dans un rêve
- 7. La Tour rénovée par les agents municipaux
- 9. Les élèves s'y sont initiés
- 10. Hameau des marcassins
- 13. La brionnaise n'en manque pas





Généré sur https://fr.ohmydots.com/

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2025

